



Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 8e
41 rue Antoine Lumière

Présentation des 1% du lycée La Martinière-Monplaisir

Références du dossier

Numéro de dossier : IM69001976
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :
Aire d'étude : Auvergne-Rhône-Alpes, *Canton* :
Précisions :

Historique

Le 22 avril 1964, l'arrêté ministériel agréé le projet de construction du lycée de garçons de La Martinière à Lyon. Pour sa décoration, il est initialement prévu : "1° une statue devant un mur, au droit de la séparation administration-logement du directeur 18m2 ; 2° Murs dits « décoratifs » sans précision, sur l'angle sud-ouest du logement du concierge 20 m2 ; 3° Mur dit « décoratif » à l'angle de la cour de l'externat 14 m2 ; 4° Murs « décoratifs » sur la façade sud du gymnase 81 m2". Aucune précision n'est donnée sur la nature et les rapports exacts de ces éléments. Les arrêtés ministériels de financement ont été pris successivement le 4 août 1966 (2 premières tranches), le 10 mars 1967 (3e tranche) et le 19 février 1968 (4e tranche). Les deux premières tranches concernent la décoration des façade et pignon ([IM69001977](#)), puis la décoration des foyers ([IM69001978](#)), par le couple d'artistes peintres Jocelyne Antoine et Georges Manillier. Le projet de statue a été abandonné au profit d'un dallage, qui finalement a été lui aussi délaissé au profit des revêtements muraux (AN 19960366/20). Lors de la restructuration du lycée en 2002-2003, un nouveau 1% est installé par Monique Voiret ([IM69001922](#), [IM69001923](#), [IM69001924](#)).

Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Manillier, Monique Voiret (sculpteur, attribution par source), Jocelyne Antoine (peintre, attribution par source)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**
AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005, informations au 28 février 2011.
ordre n° 3455, 3456, 3459, 3460
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote
- **AN 19960366. Bureau de commande publique 1 % (1924-1972)**

AN. 19960366. **Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 % (1924-1972)**. Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 1996.
art. 20
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19960366

- **AN. 20020101. Bureau de commande publique, 1 % (1970-1989)**
AN. 20020101. **Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 % (1970-1989)**. Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 2002.
art. 3
AN Pierrefitte-sur-Seine : 20020101
- **AN. 20020101. Bureau de commande publique, 1 % (1970-1989)**
AN. 20020101. **Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 % (1970-1989)**. Répertoire. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine. 2002.
art. 75
AN Pierrefitte-sur-Seine : 20020101

Annexe 1

Projet de dallage, commission du 11 juillet 1968 (AN. 19960366/20)

Projet de dallage, commission du 11 juillet 1968 (AN. 19960366/20)

Commission du 11 juillet 1968

Projet de Jocelyne Antoine et Georges Manillier, travaillant en collaboration. Crédit total de décoration : 189.731 F, sur lequel une somme de 108.014 F a été utilisée. Crédit disponible : 81.717 F.

L'affaire a déjà été examinée par la commission de la création artistique lors de séance du 15 décembre 1966. Une partie du programme a été confiée à MM. Antoine et Manillier. Il était prévu que la deuxième partie pourrait leur être également confiée. Le projet de décoration est le suivant :

Un dallage décoratif animant un jardin créé par un jeu de matériaux tels gazon, sable fin, gravier, briques sur champ et béton, avec apport de grès mat de tons chauds et émail de couleur vive. Crédit : 38.000 F.

La composition est médiocre, et s'intègre mal dans l'architecture. De plus, il y a trop de diversité dans les matériaux employés. La commission demande qu'une maquette entièrement différente lui soit présentée. D'autre part, elle demande que des photographies des pignons soient fournies et que M. Rude prenne contact avec l'architecte pour suivre l'ensemble de cette affaire sur place.

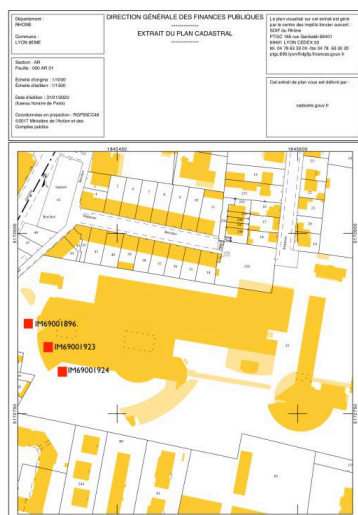
Jocelyne Antoine Artiste peintre Square Mouriquant 69 Lyon Saint-Rambert - La Martinière garçons - Lycée technique d'État [1968]

Projet de dallage dans un jardin situé entre le grand bâtiment d'enseignement et le bâtiment plus petit des restaurants. Le but recherché a été de créer une composition décorative dans une partie de promenade où les enfants et les professeurs pourront, au cours de leur cheminement, trouver des aires de repos et de détente (bancs), et d'autres parties plus attractives de décoration, dans l'esprit du labyrinthe. Quelques massifs fleuris et des arbres décoratifs en feront l'agrément.

Ce jardin est créé par un jeu de matériaux : gazon, sable fin, petit gravier, briques sur champs et béton brut. Les parties purement décoratives seront réalisées en grès mat dans les tons chauds avec quelques supports brillants en mail de contrastes et de couleurs plus vifs.

Le devis approximatif pour la totalité du jardin est de Francs 38.000 (trente huit mille francs). Certaines parties en béton, et le gazon, en accord avec l'architecte, seront laissés à sa charge.

Illustrations



Plan d'implantation des œuvres.
IVR84_20206900864NUDA

Dossiers liés

Édifice : Lycée polyvalent La Martinière-Monplaisir (IA69007875) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e, 41 rue Antoine-Lumière

Dossier(s) de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

Objet(s) contenu(s) dans l'édifice :

Ensemble de 2 peintures monumentales : Opposition des rythmes naturels et des rythmes mécaniques ; Pulsation de la nature (IM69001978) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e, 41 rue Antoine Lumière

Installation : La volonté d'un enfant de la terre : Les huit portes du savoir (IM69001922) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e, 41 rue Antoine Lumière

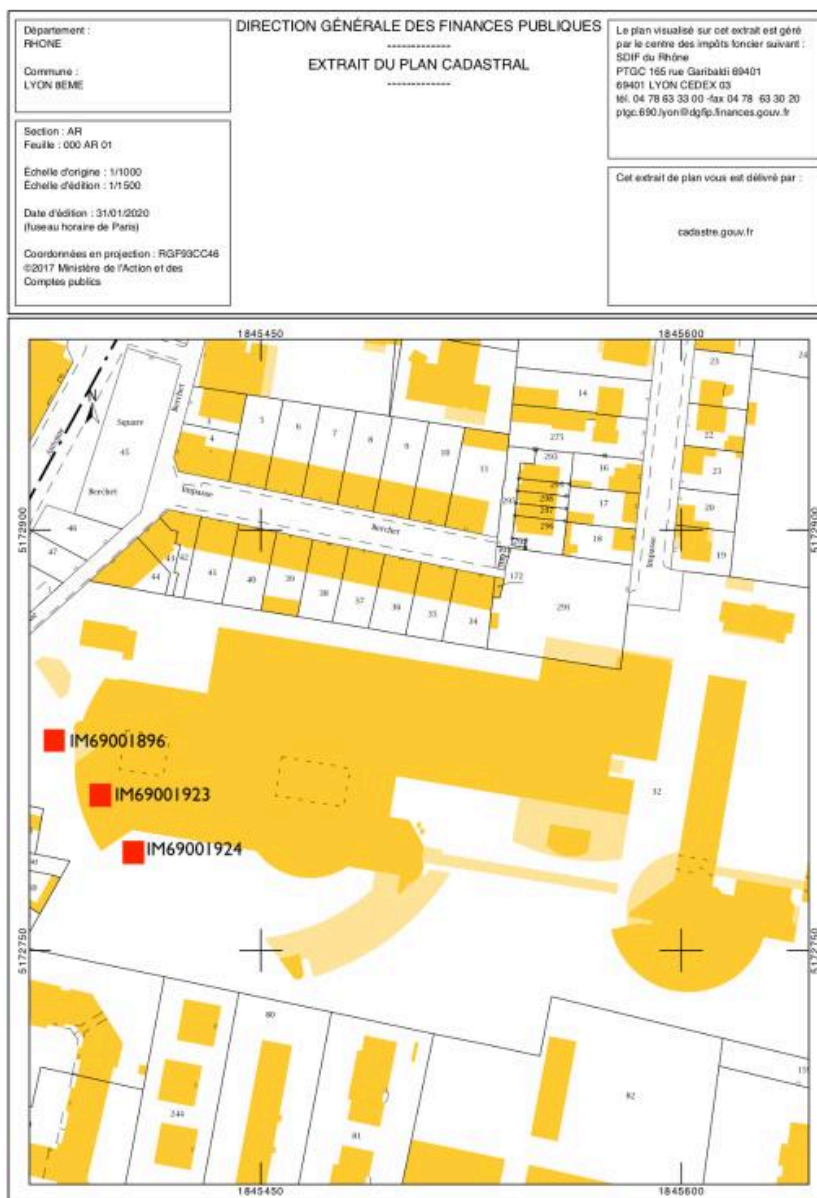
Revêtement de sol : La volonté d'un enfant de la terre : Chemin binaire (IM69001924) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e, 41 rue Antoine Lumière

Revêtement mural et verrière (IM69001977) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e, 41 rue Antoine Lumière

Verrière (IM69001923) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e, 41 rue Antoine Lumière

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan d'implantation des œuvres.

IVR84_20206900864NUDA

Échelle : 1/1500

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation